

# UFF DYNASTIES FAMILIALES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 juin 2025

**Myria** Asset  
Management

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Nanterre 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>15</b>
<b>Rapport d'activité.....</b>	<b>16</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe périodique SFDR article 8 .....</b>	<b>79</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 juin 2025**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 70, Avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12, place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12, place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Mohamed BENNANI**

26 rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**CODE ISIN** : PART M : FR001400FMX5  
PART A : FR001400H5M0  
PART CT : FR001400UV45

**FONDS NOURRICIER** : Non

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : « Néant »

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

## **OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif de gestion du FCP est de surperformer l'indice composite (33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR ® + 33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Mid Cap Net Return Index EUR ® + 33,34% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return Index EUR ®) par le biais d'un portefeuille investi en actions de sociétés européennes, de toutes tailles de capitalisations, ayant principalement un actionnariat familial ou entrepreneurial. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité Sociale et Sociétale, et de respect de l'Environnement. »

## **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est un indice composite (33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR ® + 33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Mid Cap Net Return Index EUR ® + 33,34% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return Index EUR ®). Toutefois, la performance du fonds pourra s'éloigner de celle de l'indicateur de référence.

Les indices Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR ®, Bloomberg Europe DM ex-UK Mid Cap Net Return Index EUR ®, Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return Index EUR ® sont des indices actions établis par la société Bloomberg Index Services Limited, exprimés en euros et calculés sur les cours de clôture (dividendes réinvestis). Le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® est un indice représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse. Il comprend 128 valeurs. Le Bloomberg Europe DM ex-UK Mid Cap ® est un indice représentatif de l'évolution des moyennes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse. Il comprend 165 valeurs. Le Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap ® est un indice représentatif de l'évolution des petites capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse. Il comprend 654 valeurs. L'indice composite est par conséquent un indice représentatif des grandes, moyennes et petites capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse. Il couvre 947 valeurs.

Les indices ci-dessus sont des indices de marché qui ne tiennent pas nécessairement compte, dans leur composition ou leur méthode de calcul, des caractéristiques ESG promues par le Fonds. Toutes informations complémentaires sur les méthodes de calcul de ces indices peuvent être obtenues par

l'investisseur sur le site : <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/benchmark-regulation-resources/>

A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de ces indices de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Le fonds sera investi dans des actions d'entreprises européennes de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs. Il vise en particulier la sélection d'entreprises bénéficiant d'un actionnariat stable et pérenne, souvent des familles ou des entrepreneurs.

Il investira au minimum 65% de son actif net en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 25% des droits de vote et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). Il s'agira d'entreprises dont l'actionnaire de référence envisage par ailleurs, sans ambiguïté, son engagement actionnarial sur le long terme avec une vision industrielle et/ou patrimoniale dans une éventuelle logique de transmission à la génération suivante. L'OPC peut également s'intéresser aux filiales cotées de ces mêmes sociétés. Enfin, le siège social de ces sociétés devra être situé dans un pays européen.

La sélection de valeurs suit une approche active et discrétionnaire, qui combine les approches Bottom-Up et Top-Down, sans biais de style et sans a priori de niveaux de capitalisations boursières.

Les décisions d'investissement sont prises sur la base d'une étude approfondie des sociétés. Cette approche « Bottom-Up », vise à apprécier les fondamentaux d'une société, pour évaluer si les hypothèses de rentabilité implicites issues de la valorisation apparaissent justifiées, surévaluées ou sous-évaluées. Une dimension « Top-Down », permet à la gestion d'intégrer la conjoncture économique (taux d'intérêt, devise, croissance, évolution de la demande) pouvant influencer sur les perspectives de l'entreprise. Pour forger leurs convictions, les gérants s'appuient sur les publications des entreprises ainsi que sur la recherche publiée par les analystes financiers internes et externes. L'allocation sectorielle est la résultante de la confrontation entre analyses microéconomique et macroéconomique. Le portefeuille est investi en permanence pour au moins 75% en actions éligibles au PEA.

Myria AM applique une approche séquencée dans la définition de l'univers investissable. L'univers d'investissement initial sur lequel s'appliquent les filtres extra-financiers et financiers est constitué de l'ensemble des valeurs composant l'indice Stoxx Europe Total Market. La part représentée par les valeurs hors indice sera inférieure à 10% et celles-ci devront disposer d'une note ESG supérieure aux seuils fixés dans le cadre de la méthodologie. La sélection de titres est réalisée à partir du processus de gestion suivant :

### Critères extra-financiers :

Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption. Le Fonds est exposé à un large éventail de risques de durabilité qui sont pris en compte par les critères identifiés au sein des piliers ESG (Environnement, Social et de Gouvernance) de la méthodologie de scoring interne développée par Myria AM.

Ainsi, les objectifs extra financiers consistent dans le cadre de la gestion du fonds à :

- appliquer en amont un filtre d'exclusions sectorielles et normatives à l'ensemble de l'univers d'investissement afin de prendre en compte notre politique d'exclusion relative au charbon (base GCEL) et aux armes controversées (base Norges Bank).
- mettre en œuvre un filtre de sélectivité basé sur la notation ESG

Une note ESG sur 100 est attribuée à chaque émetteur composant l'univers d'investissement. La note ESG est réalisée par un outil interne et propriétaire de notation extra financière développé à partir de données fournies par Bloomberg. Cette notation est déterminée par une méthodologie interne à la société de gestion et est composée de la façon suivante :

Les piliers E (environnementaux), S (sociétaux et sociaux) et la G (gouvernance des entreprises) pèsent chacun 1/3 de la note ESG globale des émetteurs. A cet égard, Myria AM a préféré ne pas faire de distinction en termes de pondération entre les secteurs compte tenu que son approche est dite « Best-in-Class ». Par définition, cette approche consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant d'univers d'investissement.

Ainsi les valeurs sont catégorisées par secteur (suivant les 11 secteurs GICS), puis, au sein de chaque secteur, au moins 20% des valeurs les moins vertueuses (c'est-à-dire les moins bien notées) sont à tous moments écartés. La notation s'effectue à partir de 17 critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : émission de gaz à effet de serre des émetteurs, volumes des déchets produits ou recyclés, volumes d'eau consommée ou recyclée
- Indicateurs sociaux : équité hommes/femmes dans la gestion de l'entreprise (proportion de femmes au Comex...), gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Indicateurs de gouvernance : nombre ou pourcentage d'administrateurs indépendants, rémunération des membres du CA liée à des objectifs ESG

Par principe, Myria AM se refuse d'investir sur des sociétés dont la note serait inférieure à 30/100. La gestion s'accorde toutefois la possibilité de réintégrer une société exclue par l'application de ces critères extra-financiers en le justifiant (introduction de valeurs en bourse par exemple). C'est donc l'approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable qui est appliquée par Myria AM.

Les émetteurs intégrant des critères ESG représentent au moins 90% des titres en portefeuille. Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ou des titres (tels que des titres de créance, des actions et parts d'OPC ou des émetteurs non couverts par Bloomberg) ne disposant pas d'un score ESG.

Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la disponibilité et la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs et le caractère subjectif de la notation mise en œuvre au sein de la société de gestion. Concernant les controverses, il s'agit d'un critère qualitatif et celles-ci sont évaluées en continu au gré des informations qui parviennent publiquement. Par exemple, l'annonce d'un changement de Direction ou la survenance d'un accident industriel seront des évènements ayant un impact pour les entreprises et seront pris en compte dans l'analyse de la société dès leur officialisation.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans le fonds et ses limites, mais également sur la politique d'exercice des droits de vote et d'engagement actionnarial, l'investisseur est invité à se référer au site internet <https://www.myria-am.com/mentions-reglementaires/>.

#### Critères financiers :

Une fois les filtres extra-financiers appliqués sur l'univers d'investissement, un filtre de liquidité est aussi appliqué afin de s'assurer que le portefeuille ne s'expose pas à un risque de manque de liquidité.

A partir de cette étape, sur la base de l'univers investissable, l'équipe de gestion effectue une analyse en s'appuyant sur des critères financiers en deux étapes :

- Dans un premier temps, une analyse quantitative des émetteurs des titres de l'univers (actions cotées sur les marchés de l'Union Européenne, ou pays européens membres de l'OCDE) en vue d'apprécier :
  - Leurs fondamentaux comme notamment la croissance prospective du chiffre d'affaires et des bénéfices, leur rentabilité et le Momentum de révision des estimations de bénéfices par les analystes (hausse, stabilité ou baisse) ;
  - Leur valorisation relative au marché et historique ;
  - Leur rendement sur dividende.
- Dans un second temps, le gestionnaire évalue pour chaque émetteur de titre son potentiel de valorisation, ses perspectives de croissance, les risques attachés à son activité et la qualité de sa communication financière.  
L'équipe de gestion apporte une attention particulière à la liquidité des titres en suivant les indicateurs tels que le flottant et les volumes moyens négociés.

La pondération de valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion, en tenant compte de la composition de l'indicateur de référence sans que celle-ci ne constitue une contrainte.

### **INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE**

Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et est classé dans l'article 8 conformément au règlement (2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Conformément à sa méthodologie ESG, le Compartiment peut détenir des investissements qui contribuent à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation au changement climatique. Toutefois, en raison du manque de données fiables, à jour et vérifiables, il est actuellement impossible de déterminer comment et dans quelle mesure les activités des investissements sous-jacents sont des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu du Règlement Taxonomie, et de s'engager sur une part minimum des investissements sous-jacents au Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, y compris les activités habilitantes ou transitoires, au sens du Règlement Taxonomie.

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

#### ➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

#### ➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP pourra investir sur des valeurs de petite et moyenne capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque lié à la détention de petites capitalisations**

Le Fonds peut être exposé aux petites capitalisations. Les variations de leurs cours sont plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations et peuvent donc engendrer de fortes variations de la valeur liquidative. Par ailleurs le volume réduit de ces marchés peut présenter un risque de liquidité. Ce type d'investissement peut impacter la valorisation du Fonds et les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions, notamment, en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative du Fonds. Le maximum alloué sur ce risque de capitalisation actions est de 20%.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en décorrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels

indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

### **Autres risques accessoires**

#### ➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent également entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.

#### ➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du FCP. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

#### ➤ **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, mettre en œuvre des échanges de collatéral, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### ➤ **Risques associés à la gestion des garanties financières**

Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de liquidité tels que définis ci-dessus.

#### ➤ **Risque juridique**

Il représente le risque en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.

#### ➤ **Risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie**

La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie.

### **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

### **DESCRIPTIF DES CATEGORIES D'ACTIF ET DE CONTRATS FINANCIERS**

#### ➤ **Les actifs hors dérivés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% en actions européennes avec un maximum de 110%.

En outre, le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne ou actifs éligibles répondant à cette réglementation.

Dans le respect des limites présentées ci-dessus, le FCP pourra être investi jusqu'à 25% de son actif net en actions européennes hors Union Européenne (Association Européenne de Libre Echange (« AELE »)) en actions, autres titres donnant accès au capital et /ou titres de créance et instruments du marché monétaire.

Les titres détenus pourront être de tous secteurs économiques. Les titres seront admis à la négociation sur les marchés des pays de l'Union Européenne ou sur les marchés des pays européens membres de l'OCDE et seront libellés en euro, les autres devises ne représenteront pas plus de 50% de l'actif net.

Le FCP s'engage par ailleurs à respecter les contraintes suivantes :

- Les titres détenus pourront concerner toutes les tailles de capitalisation. Pour un souci de liquidité cependant, la capitalisation devra excéder 100 millions d'euros (à la date de la première acquisition en portefeuille).
- Au moins 65% de l'actif net sera investi dans des sociétés dont les principaux actionnaires sont une ou des personnes physiques ou une ou des familles, qui détiennent individuellement ou de concert plus de 25% des droits de vote.
- 20% maximum de l'actif net pourra être investi dans des valeurs dites de « petites capitalisations » (valeurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).

#### Titres de créance et instruments du marché monétaire

- L'utilisation de ces instruments a pour unique but de rémunérer les liquidités présentes dans le fonds.
- Le FCP pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.
- Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Union Européenne. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.
- Ils pourront relever de toutes les notations. Les titres détenus seront libellés en euro ou en autres devises de pays de l'Espace Economique Européen.
- Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations en direct, elle procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.
- Les titres de créance seront négociés sur un marché réglementé ou organisé.

#### Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 5% de son actif net en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion et avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds. La part investie dans ces OPC sera analysée en transparence pour identifier la part des investissements portant sur des émetteurs faisant

éventuellement partie de la liste des exclusions. Ainsi, on s'assurera du respect à tout instant que l'exposition sur les émetteurs intégrant des critères ESG représentent au moins 90% des titres en portefeuille.

➤ **Les Instruments dérivés**

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage
- Autre nature

Nature des instruments utilisés

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit
- Autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage
- Autres

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises en cas de fluctuations subites des marchés.

L'exposition globale du portefeuille y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 200%.

Dans le cas de l'exposition par dérivés, qui par nature sera utilisée de manière tactique donc temporaire, elle sera limitée à 5% du notionnel du portefeuille et sera analysée en transparence pour identifier le notionnel portant sur des émetteurs faisant éventuellement partie de la liste des exclusions. Ainsi, on s'assurera du respect à tout instant que l'exposition sur les émetteurs intégrant des critères ESG représentent au moins 90% des titres en portefeuille.

Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPC pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Titres intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, des bons de souscription d'actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Liquidités**

L'OPC pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Dépôts**

L'OPC pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPC dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant

## **CHANGEMENTS INTERVENUS**

8 novembre 2024

- Modification de l'univers d'investissement de Bloomberg Europe Developed Markets Large, Mid & Small Cap Index au lieu de Stoxx Europe Total Market.

6 janvier 2025

- Création de la part CT code ISIN : FR001400UV45

## **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

Néant.

## **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

### Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2024.

### Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2024, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

### Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2024 : 12, dont 9 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2024 : 1 506 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 1312 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 194 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 1243 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 263 milliers d'euros de rémunérations variables

## **FRAIS**

### **Frais du fonds maître**

<b>Frais facturés à l'OPC</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion financière et Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	Part M : 0,30% TTC maximum Part A : 1,80% TTC Maximum Part CT : 1,80% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Prestataires percevant des commissions de mouvement  100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 10 euros à 150 euros TTC selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
Commission de surperformance	Actif net	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence : 33,33% Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR ® + 33,33% Bloomberg Europe DM

		ex-UK Mid Cap Net Return Index EUR ® + 33,34% Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return Index EUR ®
--	--	--

(1) L'OPC pouvant être investi jusqu'à 5% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

\*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

(\*\*) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

**ESES** : France, Belgique, Pays-Bas.

**Zone Groupe 1** : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

**Zone Groupe 2** : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

**Zone Groupe 3** : Mexique, Russie, République Tchèque.

**Zone Groupe 4** : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/06/2025 est de

Part M : 0.3%

Part A : 1,8%

Part CT : créée le 06/01/2025 : 1,8%

# Autres informations

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPC est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPC aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants : capitalisation

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

## **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPATIBILITE DE L'OPC (EUR).**

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

## **RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA**

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 75% d'investissement de l'actif du Fonds en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

## **LE POURCENTAGE D'EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS S'ÉLÈVE À : 0%**

# Rapport d'activité du fonds

## UFF DYNASTIES FAMILIALES

### **LE RAPPORT DE GESTION** **JUILLET 2024 \_ FIN JUIN 2025**

#### **juillet 2024**

En ce mois de juillet, alors que tous les regards se tournent vers la France pour suivre les 33ème jeux olympiques d'été de l'ère moderne, la saison de publications des résultats du deuxième trimestre bat également son plein. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la Chine est au cœur des débats, que ce soit sur la technologie (-5,8%), le luxe (-5,6%) ou l'automobile (-4,1%), qui dévissent tous les 3 fortement au cours du mois. En premier lieu, le secteur de la technologie, alors que le 17 juillet dernier la Maison Blanche envisageait une hausse des restrictions commerciales envers les entreprises du secteur des semiconducteurs si ces dernières ne limitent pas l'accès de la Chine à leurs technologies avancées. En deuxième lieu, le secteur du luxe, alors que les difficultés économiques de l'empire du Milieu s'accumulent depuis plusieurs trimestres maintenant, entraînant dans la tourmente les mauvais élèves à l'instar de Burberry (-11,7%), Hugo Boss (-12%) ou encore Kering (-16%). Enfin, le secteur de l'automobile, qui continue de souffrir du sentiment général négatif sur la capacité des constructeurs européens à concurrencer leurs homologues chinois, tout en évoluant dans un environnement réglementaire instable, secouant en particulier Stellantis (-16,6%), qui plus est a publié des résultats décevants. Sur un tout autre plan, aux Etats-Unis, après plusieurs semaines d'incertitudes quant à un éventuel retrait de sa candidature à la présidentielle, Joe Biden a fini par céder sa place à l'actuelle Vice-Présidente des Etats-Unis, Kamala Harris, rebattant ainsi toutes les cartes. Dans ce contexte, nous avons effectué un important travail sur l'exposition de chaque société du fonds au niveau du chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis. Les conclusions sont relativement rassurantes étant donné qu'un tiers des sociétés du portefeuille n'est pas exposé à cette région du monde et seulement 13% des sociétés du portefeuille réalisent plus de 30% de leur chiffre d'affaires outre-Atlantique. Au niveau du fonds, nous sortons de la société allemande de location de voiture Sixt, soumis à de multiples pressions de toute part, que ce soit la saison touristique qui semble timide, l'environnement concurrentiel qui s'accroît, les taux d'intérêt élevés, les valeurs résiduelles des véhicules électriques toujours très incertaines et le départ récent du directeur financier en mai dernier. Nous sortons également de la valeur française Assystem, après avoir touché un dividende exceptionnel de 11,5€, et alors que l'Assemblée nationale entre dans une période d'incertitude relativement longue, à priori jusqu'aux prochaines élections présidentielles. Par ailleurs, nous avons pris quelques profits sur le laboratoire de santé animale Virbac, à la suite de l'annonce de la démission du directeur général, Sébastien Huron, contre toute attente et alors que l'entreprise se porte à merveille. Enfin, nous profitons du trou d'air consécutif sur Jeronimo Martins (-11,5%) pour renforcer le dossier.

#### **août 2024**

Le mois d'août aura démarré sur un pic de volatilité extrêmement conséquent à la suite d'un relèvement surprise du taux directeur de la banque centrale du Japon de 15bps le 31 juillet dernier. Ce mouvement inattendu aura en effet entraîné, sur les 3 premiers jours de cotation du mois, le Topix dans les abysses, ce dernier dévissant de -20,3% avant de finalement se reprendre dès le 5 août et de terminer le mois en léger déclin (-2,9%). L'onde de choc s'est également propagée sur les marchés actions américains et européens, dans une ampleur toutefois plus mesurée, le Stoxx 600 et le S&P 500 dévissant respectivement de -6% et -6,1% en début de mois avant, eux aussi, de se reprendre et de clôturer le

mois en territoire positif sur de nouveaux records (ou proche pour le S&P 500). L'autre actualité de ce mois d'août aura été le traditionnel symposium de Jackson Hole, durant lequel Jérôme Powell a confirmé les anticipations du marché sur une première baisse des taux de la réserve fédérale américaine au cours du mois de septembre. Aussi, à ce stade, nous observons actuellement à travers le monde des niveaux d'inflation de retour sous la fameuse barre des 2% ainsi que des banquiers centraux favorables, dans leur discours du moins, à un assouplissement monétaire. Dans ce contexte, après 3 années de surperformance exceptionnelle des grandes capitalisations, nous pensons qu'un retour sur le devant de la scène des actions de petites et moyennes capitalisations est de rigueur. Si la tendance se confirme, nous allons donc, au cours des prochains mois, axer nos efforts et notre travail vers cette catégorie d'actions. A ce jour, le portefeuille est exposé à hauteur de 46% sur des sociétés de moins de 10Mds€ de capitalisation boursière. Nous pouvons donc, tout en préservant l'ADN et la philosophie du fonds, tendre raisonnablement vers 60%.

### **septembre 2024**

Le mois de septembre est statistiquement l'un des pires mois boursiers de l'année. C'est dans cette ambiance morose que les investisseurs ont démarré le mois, accueillant avec scepticisme les données maussades de l'été, confirmant toutes un certain ralentissement et une contraction de notre économie. C'était sans compter sur le véritable contrepied de la réserve fédérale américaine, le 18 septembre dernier, qui a réussi à complètement inverser la vapeur, avec un discours parfaitement maîtrisé et une baisse surprise de 50 points de base de son taux directeur, redonnant espoir aux marchés sur le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine. Mais c'est surtout la dernière semaine du mois qui aura été complètement renversante, avec un flux quotidien et massif d'annonces de la part du gouvernement chinois pour relancer son économie et restaurer la confiance après plusieurs trimestres de consommation en berne, entraînant sur la semaine un rebond phénoménal des indices chinois (+15,3%) et du secteur du luxe (+15,1%). Pourtant, à l'heure où nous écrivons ce commentaire, nous pensons qu'il y'a tout simplement trop d'instabilité sur les marchés pour justifier la poursuite du rebond. Que ce soit aux Etats-Unis avec la campagne électorale qui bat son plein et dont l'issue reste incertaine, en France où l'austérité pour restaurer les comptes publics semble de mise, ou bien le conflit au Moyen-Orient qui prend chaque jour un peu plus d'ampleur, les conditions ne nous semblent pas réunies pour une baisse de la volatilité et une reprise des marchés actions. Concernant UFF Dynasties Familiales, comme annoncé le mois dernier, nous commençons doucement à pondérer le portefeuille vers davantage de sociétés de petites et moyennes capitalisations. Aussi, nous avons cédé l'intégralité de la ligne que nous détenions dans l'Oréal au profit d'Interparfums, société française de fabrication de parfums sous licence pour le compte de clients prestigieux comme Lacoste, dernier arrivé du portefeuille, par exemple. Nous allégeons par ailleurs fortement le secteur pétrolier, dans un contexte de normalisation des prix du baril et alors que l'OPEP va mettre fin à ses restrictions de production décidées fin 2022.

### **octobre 2024**

Sur le front microéconomique, le mois d'octobre aura été marqué par une saison de publications des résultats éprouvante, entraînant une volatilité importante sur certains titres. Outre le ralentissement économique observé depuis plusieurs mois maintenant, les performances de la Chine auront été un véritable coup de massue pour les sociétés les plus exposées à ce marché. Ainsi, le secteur du luxe (-10,1%) dévise complètement emportant avec lui les stars de la cote comme l'Oréal (-14,4%), LVMH (-11,4%), Kering (-10,9%) ou même Hermès (-6%) qui résiste tout de même relativement mieux que le reste du secteur. Le secteur des spiritueux aura lui aussi été emporté avec des baisses importantes sur des titres comme Campari (-18,7%), Remy Cointreau (-17,9%) ou Pernod Ricard (-15,7%). Sur le front géopolitique, il n'y aura pas eu vraiment d'accalmie au Moyen-Orient avec des volontés de représailles de part et d'autre bien ancrées, renforçant encore un peu plus les craintes des investisseurs sur un embrasement de la région. Sur le front monétaire enfin, l'inflation en zone euro est ressortie pour la première fois depuis avril 2021 inférieure à l'objectif de +2%, permettant à Christine Lagarde

de poursuivre son assouplissement monétaire démarré en juin 2024 avec une troisième baisse de 25 points de base de son taux de dépôt désormais à 3,25%. Au niveau du portefeuille, nous nous renforçons sur Alten dont le titre baisse fortement sur le mois (-22,4%), impacté par des résultats en deçà des attentes et par l'avertissement de Capgemini qui décroche également sur le mois (-17,9%). Pour autant, les fondamentaux de la société nous paraissent intacts avec un bilan excédentaire, une poursuite de la croissance externe (Worldgrid) et une équipe dirigeante expérimentée et de qualité. Même s'il est vrai qu'une incertitude demeure quant à la reprise de la croissance du groupe ainsi qu'un retour sur les niveaux de rentabilité historique auquel les investisseurs sont habitués, nous restons extrêmement confiants sur le cas d'investissement à long terme. Nous prenons par ailleurs quelques profits sur la société CTS Eventim, après un beau rallye depuis le début de l'année, et alors que les prochains catalyseurs de croissance nous semblent plus limités. Nous poursuivons également notre allègement sur la société Dassault Systèmes, alors que l'aspect familial de la société ne nous convainc pas plus que ça et que la société publie depuis plusieurs trimestres maintenant des résultats sous les attentes. Nous sortons enfin du laboratoire français de santé animale Virbac alors que son directeur général, qui avait annoncé sa démission surprise en juillet dernier, est parti fin septembre.

### **octobre 2024**

Sur le front microéconomique, le mois d'octobre aura été marqué par une saison de publications des résultats éprouvante, entraînant une volatilité importante sur certains titres. Outre le ralentissement économique observé depuis plusieurs mois maintenant, les performances de la Chine auront été un véritable coup de massue pour les sociétés les plus exposées à ce marché. Ainsi, le secteur du luxe (-10,1%) dévisse complètement emportant avec lui les stars de la cote comme l'Oréal (-14,4%), LVMH (-11,4%), Kering (-10,9%) ou même Hermès (-6%) qui résiste tout de même relativement mieux que le reste du secteur. Le secteur des spiritueux aura lui aussi été emporté avec des baisses importantes sur des titres comme Campari (-18,7%), Remy Cointreau (-17,9%) ou Pernod Ricard (-15,7%). Sur le front géopolitique, il n'y aura pas eu vraiment d'accalmie au Moyen-Orient avec des volontés de représailles de part et d'autre bien ancrées, renforçant encore un peu plus les craintes des investisseurs sur un embrasement de la région. Sur le front monétaire enfin, l'inflation en zone euro est ressortie pour la première fois depuis avril 2021 inférieure à l'objectif de +2%, permettant à Christine Lagarde de poursuivre son assouplissement monétaire démarré en juin 2024 avec une troisième baisse de 25 points de base de son taux de dépôt désormais à 3,25%. Au niveau du portefeuille, nous nous renforçons sur Alten dont le titre baisse fortement sur le mois (-22,4%), impacté par des résultats en deçà des attentes et par l'avertissement de Capgemini qui décroche également sur le mois (-17,9%). Pour autant, les fondamentaux de la société nous paraissent intacts avec un bilan excédentaire, une poursuite de la croissance externe (Worldgrid) et une équipe dirigeante expérimentée et de qualité. Même s'il est vrai qu'une incertitude demeure quant à la reprise de la croissance du groupe ainsi qu'un retour sur les niveaux de rentabilité historique auquel les investisseurs sont habitués, nous restons extrêmement confiants sur le cas d'investissement à long terme. Nous prenons par ailleurs quelques profits sur la société CTS Eventim, après un beau rallye depuis le début de l'année, et alors que les prochains catalyseurs de croissance nous semblent plus limités. Nous poursuivons également notre allègement sur la société Dassault Systèmes, alors que l'aspect familial de la société ne nous convainc pas plus que ça et que la société publie depuis plusieurs trimestres maintenant des résultats sous les attentes. Nous sortons enfin du laboratoire français de santé animale Virbac alors que son directeur général, qui avait annoncé sa démission surprise en juillet dernier, est parti fin septembre.

### **novembre 2024**

Alors que les décorations de Noël font progressivement leur apparition, l'humeur en Europe n'est toujours pas à la fête. Plusieurs éléments viennent en effet entacher le traditionnel rallye de fin d'année auquel les investisseurs sont habitués. En premier lieu, l'environnement politique catastrophique dans lequel est empêtré la France depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale par Emmanuel Macron le 9 juin dernier. Depuis cette date, en dividendes réinvestis, le CAC 40 enregistre une baisse de 9,3%, le

CAC Mid 60 une baisse de 13,1% et le CAC Small une baisse de 18,7%. Bref, autant le dire, c'est L'HÉCATOMBE ! Et à ce jour, rien, sauf retournement majeur, ne pousse les investisseurs à se précipiter sur notre beau pays, le spread entre la France et l'Allemagne ayant même atteint son niveau le plus élevé depuis 2012 au cours du mois. En second lieu, l'élection de Donald Trump avec, qui plus est, un contrôle du Sénat et de la chambre des représentants, place de nouveau l'Europe sous la menace de potentiels droits de douane et autres chimères en tout genre. Ainsi, sur le mois, le Stoxx 600 affiche une progression modeste (+1%), bien loin de la performance du S&P 500 (+5,7%), plombé en particulier par le secteur automobile (-4,3%) et le secteur de la santé (-1,1%). Dans ce contexte, nous restons extrêmement sélectifs sur la France et profitons de la morosité ambiante pour renforcer plusieurs cas d'investissements comme Alten, Wavestone ou encore Interparfums. Nous prenons par ailleurs quelques profits sur plusieurs sociétés italiennes comme Buzzi, Credito Emiliano ou encore SOL. Enfin nous initions une nouvelle position sur l'ascensoriste Schindler, société familiale suisse de 4ème génération toujours détenue à hauteur de 42,8% par les descendants du fondateur. La société figure parmi les 4 principaux acteurs du secteur avec une part de marché estimée de l'ordre de 13% au côté de l'Américain Otis (14%), du Finlandais Kone (13%) et de l'Allemand TK Elevators (10%). La société bénéficie par ailleurs d'une très forte récurrence sur la maintenance de la base installée (60% des ventes) ainsi que d'importantes barrières à l'entrée sur les nouvelles installations (40%). Sa solidité financière (3,5Mds€ de liquidité disponible), sa réputation, sa diversification géographique ainsi que son profil équilibré et peu risqué constitue un excellent fond de portefeuille et correspondent pleinement à l'ADN d'UFF Dynasties Familiales.

### **décembre 2024**

Nous y sommes ! 2024 est désormais derrière nous ! Que retiendrons-nous ? Que restera-il en 2025 ? Plusieurs éléments me viennent en tête, mais je voudrais m'arrêter en particulier sur deux d'entre eux dont nous n'avons pas fini d'entendre parler en 2025. Le premier concerne la situation politique en France qui reste dans une impasse et qui ne permet pas à l'hexagone d'aborder sereinement cette nouvelle année. Nous continuons ainsi d'être prudents à court terme et au vu des circonstances nous restons sous-pondérés sur la France en ce début d'année. Le deuxième, et pas des moindres, concerne le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, son programme économique et l'impact que ce dernier pourrait avoir sur l'Europe et le reste du monde. Le sujet a déjà fait couler beaucoup d'encre et les marchés ont, comme toujours, anticipé et vu le verre à moitié plein alors même que l'homme n'a toujours pas pris officiellement ses fonctions. Alors que faire face à une telle situation ? C'est un sujet que nous surveillons quotidiennement comme le lait sur le feu mais, à ce stade, il est difficile de prendre de grandes décisions sur le fonds tant la spéculation est forte. Ce que nous constatons cependant, c'est que le premier mandat de Donald Trump n'a pas apporté de réponse évidente sur l'impact et les répercussions économiques de son programme, en particulier les droits de douane, étant donné les capacités de répliques des différents pays. Ce que l'on observe également, c'est que l'homme est relativement imprévisible et soudain ce qui tend à rendre les marchés nerveux et volatils. Aussi, nous continuerons d'être très attentifs en 2025 aux conséquences de cette élection afin d'ajuster rapidement le portefeuille le cas échéant. Je profite par ailleurs de ces dernières lignes pour vous remercier de votre confiance et de votre fidélité depuis le lancement du fonds et pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2025. 2024 aura été la première année pleine depuis la création du fonds et nous sommes fiers de tout le chemin parcouru. Nos encours s'élèvent désormais à presque 40m€ et nous terminons l'année avec une performance absolue positive en ligne avec notre indice de référence. Qui plus est, UFF Dynasties Familiales ressort parmi les fonds de la place parisienne qui se démarque sur la thématique des sociétés familiales. Nous restons confiants, entreprenants et animés pour 2025, soyez en certain !

## **janvier 2025**

Le moins que l'on puisse dire c'est que les marchés actions européens retrouvent des couleurs en ce début d'année 2025 ! Sur le seul mois de janvier, le CAC 40 progresse de +7,8%, rattrapant une partie de son retard, tandis que son homologue européen, le Stoxx 600, termine le mois en hausse de +6,3% sur un nouveau plus haut historique. Parmi les secteurs qui se démarquent, on pourra noter le secteur du luxe (+13,4%), propulsé par la très bonne publication du groupe Suisse, la Compagnie Financière Richemont, avec une croissance de son chiffre d'affaires sur le trimestre écoulé bien au-delà des attentes, tiré en particulier par sa marque phare et emblématique de joaillerie, Cartier. On pourra également relever la très bonne performance du secteur de la technologie (+8,6%), qui malgré l'effet Deepseek, continue d'afficher des performances robustes mois après mois. Au niveau d'UFF Dynasties Familiales, nous avons réalisé plusieurs arbitrages et mouvements importants au cours du mois. Tout d'abord, à la suite de la distribution directement à ses actionnaires par le groupe Vivendi de trois de ses filiales (Louis Hachette Groupe, Canal+ et Havas) le 16 décembre dernier, nous avons décidé de conserver uniquement une participation dans l'agence de communication Havas. Nous sommes donc d'ores et déjà sortis de l'éditeur Louis Hachette Groupe ainsi que du nouveau Vivendi, désormais simple holding de contrôle de diverses participations, dont une participation de 10% dans Universal Music Group. Nous souhaitons par ailleurs nous désengager progressivement dans les semaines qui viennent du groupe Canal+, côté à la bourse de Londres et donc en dehors de notre univers d'investissement. Par ailleurs, nous sommes sortis de la société française Dassault Systèmes, dans un souci de diversification géographique, alors que nous détenons également en portefeuille deux autres sociétés françaises du même secteur (Wavestone et Alten). Enfin, nous avons pris la décision d'arbitrer l'iconique société Ferrari au profit d'une autre société italienne de construction de yachts, San Lorenzo, sur laquelle nous voyons plus de potentiel d'appréciation à moyen long terme. Nous conservons toutefois une exposition à Ferrari avec l'introduction au sein du portefeuille d'Exor, la holding de la famille Agnelli, dont son directeur général et membre de la 5ème génération, John Elkan, vient d'ailleurs de rejoindre le conseil d'administration de Meta Platforms. A noter que la société est également, entre autres, actionnaires du constructeur automobile franco-italien Stellantis avec 14,9% du capital.

## **février 2025**

Difficile d'y voir clair dans ce flux continu d'annonces, entre d'un côté la volonté forte de Donald Trump de mener une guerre commerciale agressive envers ses partenaires économiques, que nous pensons d'ailleurs destructrice de valeurs à terme, et de l'autre le retour de la paix sur le continent européen, après 3 années terrifiantes, au prix de milliards d'euros d'investissements dans notre industrie de la défense. Cela étant dit, en Europe pour le moins, les marchés semblent prendre le bon côté de la chose, et poursuivent sur leur bonne lancée de janvier, le Stoxx 600 progressant de +3,3%, porté en particulier par l'incroyable performance du secteur bancaire en hausse de +13,3% sur le mois et de 23,9% depuis le début de l'année. Au niveau d'UFF Dynasties Familiales, nous initions, en remplacement de la société française Dassault Systèmes, une ligne sur la société suédoise Hexagon AB. Cette dernière, d'une taille similaire à Dassault Systèmes, bénéficie d'un aspect familial plus marqué tout en ayant un historique de performances similaire sur les 10 dernières années. Par ailleurs, l'arrivée prochaine d'un nouveau président, en la personne de Bjorn Rosengren, devrait redonner du crédit et de la confiance au marché, alors que l'histoire de la société avait été entaché par un rapport d'un vendeur à découvert en juillet 2023, pointant du doigt, entre autres, des potentiels conflits d'intérêts avec son président sortant. Nous pensons donc que cette nomination devrait mettre fin à la controverse. De plus, Bjorn Rosengren bénéficie d'une solide réputation, le cours d'ABB ayant plus que doublé au cours de son mandat de président de 2020 à 2024. Ailleurs, nous avons sensiblement allégé notre position sur le secteur de l'énergie, dans un contexte de cessez-le-feu en Ukraine, qui devrait logiquement ramener le baril vers les niveaux qui prévalaient avant le début du conflit. Enfin, nous profitons de mouvements de faiblesses sur certains titres pour renforcer nos positions sur des valorisations que nous jugeons attractives à l'instar d'Havas, Interparfums, Rovi, San Lorenzo ou encore Exor.

## **mars 2025**

Bain de sang sur les marchés actions ! La politique américaine semble avoir pris le dessus alors que les arguments en faveur de l'Europe ne manquent pas. Poursuite de la baisse des taux par la Banque Centrale Européenne, investissements massifs dans le secteur de la défense, plan de relance en Allemagne, coordination forte des différents pays européens pour faire front aux Etats-Unis. Pourtant, les marchés financiers accusent le coup, avec un repli de -4,2% pour le Stoxx 600 sur le mois. Et, un certain flou économique demeure ! Quelle est la volonté de Donald Trump ? Quel sera l'impact des droits de douanes sur l'économie ? Quand cessera cette nuée d'annonces, toutes plus ubuesques les unes que les autres ? Nous pensons que les investisseurs, si ce n'est déjà fait, vont finir par se lasser de cette situation loufoque et se détourner progressivement du marché américain au profit du marché européen. C'est d'ailleurs un mouvement que l'on observe dans les flux depuis plusieurs semaines déjà. A suivre donc. Au niveau d'UFF Dynasties Familiales, le fonds affiche une légère sous-performance sur le mois, alors que le style croissance continue d'être particulièrement affecté depuis le début de l'année. Nous poursuivons toutefois notre travail sur les fondamentaux, au plus près de l'économie et des sociétés. Nous essayons d'échanger régulièrement avec chaque société du portefeuille afin d'avoir un avis étayé et éclairé de la situation. Aussi, à ce stade, la plupart des sociétés se montrent confiantes dans leur capacité à augmenter leurs prix pour compenser de potentiels droits de douanes, soulignant par ailleurs la complexité de telles mesures face à l'interdépendance et l'interconnectivité des chaînes de valeurs de par le monde. Ce qui inquiète davantage néanmoins, ce sont les tensions entre les peuples, exacerbées par la politique de Donald Trump, qui représentent une menace bien plus importante pour le commerce internationale. Les différents appels aux boycotts des marques américaines de la part des consommateurs, parmi laquelle la plus emblématique, Tesla, sont ainsi pour nous une source d'inquiétude bien plus profonde. Raison pour laquelle, au cours du mois, nous sommes sortis de la société Coca Cola Europacific Partners, symbole américain par excellence. Nous avons par ailleurs significativement allégé notre position dans la société espagnole Rovi, dont une très grande partie des revenus dépend de Moderna. Enfin, nous nous sommes renforcés sur le secteur de l'immobilier, avec l'introduction d'une nouvelle ligne, la foncière française Altarea. Cette dernière possède un savoir-faire certain sur le marché de la promotion immobilière en France, qui souffre depuis 3 ans maintenant, ainsi qu'une franchise de commerce, très solide et en accélération, qui lui permet de payer un dividende attractif (8% de rendement) et régulier. Par conséquent, dans cet environnement volatil, nous restons particulièrement confiants et optimistes quant à la capacité d'adaptation des sociétés dans lesquelles nous sommes investis. Le marché européen retrouvera bien vite des couleurs, soyez confiants !

## **avril 2025**

Mois spectaculaire pour les marchés actions ! Mois volatil pour les taux ! Mois éprouvant pour le pétrole ! Mois record pour l'or ! Bref, mois déconcertant pour toutes les classes d'actifs ! A quoi cela rime-t-il ? Que faut-il comprendre ? Comment faut-il se positionner ? Nous sommes restés parfois pantois et perplexes face à tant d'inconnus. Mais reprenons. Le 2 avril dernier, Donald Trump, tout euphorique, annonçait depuis la maison blanche, la mise en place d'un droit de douane UNIVERSEL minimum de 10% sur toutes les importations en provenance de 185 pays et territoires à compter du 5 avril. Ces droits de douanes sont aujourd'hui effectifs et en place. En complément, il annonçait également la mise en place de droits de douane supplémentaires individualisés sur une soixantaine de pays à compter du 9 avril, dont 20% pour l'Europe par exemple, avant de finalement y renoncer, sans doute sous la pression, pour tous les pays à l'exception de la Chine. Aussi, dans un jeu habile de communication et comme à l'accoutumée, Donald Trump a de nouveau réussi son coup, en centrant l'attention sur le pire pour mieux faire avaler la pilule de son nouveau droit de douane UNIVERSEL de 10%. Au niveau du fonds, le mois a été laborieux et difficile pour UFF Dynasties Familiales, qui creuse encore un peu plus l'écart avec son indice de référence. Nous restons toutefois confiants dans la construction du portefeuille, dans les fondamentaux des sociétés que nous détenons, ainsi que sur notre exposition au style « croissance », désormais très en retard par rapport au reste du marché (0%

vs +10% pour le style « value » depuis le début de l'année). Par ailleurs, dans un contexte de guerre commerciale qui s'intensifie, nous avons, pour chaque société du portefeuille, analysé l'exposition au marché nord-américain. Ainsi, sur 41 sociétés qui composent le portefeuille à fin avril, 11 n'ont aucune exposition Outre-Atlantique, 8 ont une exposition limitée (<15% de leur chiffre d'affaires), 16 ont une exposition modérée (entre 15% et 30%) et 6 ont une exposition forte (>30%). Parmi les sociétés ayant une exposition modérée, nous sommes sortis du Bucher Industries et de Rational, les deux sociétés n'ayant pas de capacité de production aux Etats-Unis et une forte dépendance à ce marché. Nous avons également réduit Inditex, qui elle aussi ne possède pas de capacité de production locale, mais dispose toutefois de certaines latitudes pour mieux juguler les effets de cette guerre commerciale. Enfin, nous introduisons, une nouvelle ligne sur le fabricant de spiritueux français, Pernod Ricard, à la suite de la publication de ses résultats du 3ème trimestre, alors que sa valorisation reste particulièrement déprimée et ses fondamentaux excellents. Le groupe affiche par ailleurs un rendement du dividende particulièrement attractif, de 5%, au plus haut depuis 10 ans. Nous nous sommes renforcés enfin, sur l'ascensoriste Suisse Schindler, dont les qualités défensives sont appréciées dans cet environnement incertain.

### **mai 2025**

La saison de publications des résultats du premier trimestre est désormais derrière nous ! Le moins que l'on puisse dire, c'est que les performances au sein d'UFF Dynasties Familiales sont assez disparates, avec des taux de croissance allant de +22% pour l'allemand CTS Eventim à -25% pour le promoteur français Altarea. Pourtant, à court terme les performances financières importent peu et c'est bel et bien l'impact des droits de douanes qui anime les marchés. Aussi, au sein du portefeuille, on observe des envolées boursières impressionnantes sur des sociétés qui n'ont aucune exposition aux marchés américains, comme sur le producteur de gaz techniques et médicaux Sol Spa ou encore l'électricien Cembre. A l'inverse, les sociétés ayant une exposition modérée aux marchés américains (entre 15 et 30% de leur chiffre d'affaires), mais ne disposant pas de capacités de productions locales, affichent des performances boursières négatives depuis le début de l'année. C'est le cas d'Inditex, de BMW ou d'Interparfums par exemple. Cela ne remet pas en cause leur qualité, ni leur capacité d'adaptation à l'environnement actuel, c'est simplement une question de momentum boursier. Aurions-nous pu faire différemment ? Evidement ! Mais nous préférons rester fidèle à la philosophie d'UFF Dynasties Familiales, à savoir celle d'exploiter une gestion familiale de qualité dans la durée sur des marchés attractifs. Nous devons donc nous accommoder des soubresauts et autres bruits de marchés qui viennent perturber, à court terme je l'espère, la performance relative du fonds. Au niveau du fonds, nous avons pris la décision de réduire de moitié notre exposition au groupe LVMH alors que les récents signaux envoyés par la société n'augurent rien de bon pour les prochains trimestres, que ce soit en Chine ou aux Etats-Unis. Cela ne remet pour autant pas en cause la qualité familiale de la société. Nous avons introduit en contrepartie, une nouvelle ligne sur le secteur de l'assurance, Generali, après la sortie du portefeuille de la société espagnole, Grupo Catalana Occidente, le mois dernier suite à une offre publique de rachat de la part de la famille. Nous avons par ailleurs participé à une introduction en bourse dans le secteur de la technologie en Allemagne, la société Innoscripta. Cette dernière propose un logiciel aux entreprises permettant de faciliter les démarches auprès des gouvernements pour leurs demandes de crédits d'impôts. Ce dernier est déployé gratuitement et Innoscripta se rémunère, in fine, en prenant un pourcentage du crédit d'impôt accordé. C'est un processus gagnant-gagnant permettant aux entreprises de réduire considérablement la complexité des démarches ainsi qu'une meilleure utilisation des crédits d'impôts disponibles. La société travaille déjà avec plusieurs grands comptes en Allemagne parmi lesquels ING, Ferrero, ou encore Electrolux.

### **juin 2025**

Alors que vient de s'achever le premier semestre, l'heure est au bilan ! Malgré une hausse de 7% pour la part A d'UFF Dynasties Familiales depuis le début de l'année, le fonds sous-performe son indice de référence et il nous apparaît important de revenir sur quelques points en détail. Le premier concerne

notre difficulté à trouver des banques familiales. Aussi, sur la période, alors que les banques ont bondi de 28% depuis le début de l'année, cette sous-exposition au secteur bancaire nous a coûté un peu plus d'un point sur les quatre points d'écart que nous avons avec notre indice de référence, et ce malgré l'OPA sur Grupo Catalana Occidente. Le deuxième point, concerne notre retard à l'allumage sur le secteur de la défense, qui nous a coûté également un peu plus d'un point sur la période alors même que nous avons pourtant été réactif en nous exposant dès le 6 mars à l'acteur suédois Saab, constructeur entre autres du fameux Gripen, concurrent du rafale. Mais nous avons tout de même loupé, à 15 jours près, une partie de l'exceptionnelle performance du secteur. Le troisième point enfin, concerne notre surexposition au secteur du luxe, qui malgré la sortie de Ferrari en janvier dernier, a également pesé à hauteur d'un point sur la performance. Cette sous-performance s'explique en quasi-intégralité par le renversement spectaculaire de LVMH qui n'en finit plus de s'effondrer (-30% depuis le début de l'année hors dividende). Raison pour laquelle, début juin, nous avons fait le choix difficile de sortir totalement du groupe LVMH, malgré ses qualités familiales indéniables, alors que le mastodonte du luxe fait face depuis plusieurs trimestres maintenant à une décroissance de son chiffre d'affaires, qui ne semble pas faiblir, amenant par la même occasion à une forte érosion de ses marges. En contrepartie, nous avons fait le choix d'introduire une entreprise italienne, active sur le marché attractif du sport, sur lequel nous étions absent jusqu'ici, la société Technogym. Cette dernière, fondée en 1983 par Nerio Alessandri dans son garage alors qu'il avait seulement 22 ans, se définit aujourd'hui comme le leader des équipements de fitness avec une présence globale aussi bien auprès des particuliers que des centres de fitness et des hôtels. Depuis son introduction en bourse en 2016, la société affiche un taux de croissance moyen de son chiffre d'affaires supérieur à 10% (hors Covid), que le groupe juge soutenable à l'avenir. Il existe par ailleurs un potentiel non négligeable d'amélioration de sa marge opérationnelle alors que cette dernière a souffert de la hausse du coût des matières premières et du transport post déclenchement de la guerre en Ukraine début 2022. Nous pensons donc que Technogym correspond parfaitement à l'ADN d'UFF Dynasties Familiales, à savoir une société familiale de qualité, en croissance, avec une marque forte sur un marché attractif. Nous profitons enfin de mouvements de faiblesse sur le secteur de la beauté pour nous renforcer sur Interparfums et Beiersdorf tout en prenant quelques profits sur certaines sociétés comme Havas, Wavestone ou Acciona.

Sur l'exercice arrêté au 30 juin 2025, le fonds a réalisé une performance de

Part A : 4,26%

Part M : 5,85%

Part CT : -1,60%

contre 12,21% pour son indice de référence,

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## Principaux mouvements du fonds UFF DYNASTIES FAMILIALES

Achats	
Nom	Montant en €
NL0012059018/EXOR NV	1 700 716.60
SE0015811963/INVESTOR AB-B	1 399 764.61
CH0012032048/ROCHE HOLDING AG	1 316 326.54
FR0004024222/INTERPARFUMS SA	1 230 064.34
DE0006599905/MERCK KGAA	1 133 064.57
SE0015961909/HEXAGON AB-B	1 108 349.71
FR0000120693/PERNOD RICARD SA	1 078 937.40
DE000A40QVM8/INNOSCRIPTA SE	1 063 494.40
IT0000062072/GENERALI	1 060 196.68
CH0024638196/SCHINDLER HLD-PC	1 027 116.62
IT0004056880/AMPLIFON SPA	1 026 750.94
FR0000033219/ALTAREA	1 021 868.80
FR0000071946/ALTEN	1 004 582.62
NL0015002AH0/HAVAS BV	978 602.92
SE0021921269/SAAB AB-B	960 827.79
PTGAL0AM0009/GALP ENERGIA	877 105.15
IT0003549422/SANLORENZO SPA/A	845 715.47
SE0001515552/INDUTRADE AB	804 345.48
FR0013357621/WAVESTONE	800 360.02
SE0015949201/LIFCO AB-B	773 365.83
BE0003470755/SOLVAY	766 404.02
IT0005162406/TECHNOGYM SPA	722 258.87
ES0125220311/ACCIONA SA	675 409.56
FR0000052292/HERMES INTERNATIONAL	615 427.53
NL00150006R6/CTP NV	514 615.07
IT0004778628/BANCA MEDIOLANUM	499 988.63
IT0001128047/CEMBRE SPA	495 956.43
NL0015001FS8/FERROVIAL SE	495 911.27
FR0010929125/ID LOGISTICS GRO	481 561.92
ES0183746314/VIDRALA	476 256.10
NL0000009165/HEINEKEN NV	462 837.64
AT0000818802/DO & CO AG	429 076.04
ES0157261019/LABORATORIOS FAR	377 713.66
DE0005190003/BMW AG	365 820.29
DE0005470306/CTS EVENTIM	349 503.57
IT0003115950/DE'LONGHI SPA	314 697.08
PTJMT0AE0001/JERONIMO MARTINS	306 108.08
DE0005200000/BEIERSDORF AG	285 063.13
FR0000127771/VIVENDI SE	284 733.09

Ventes	
Nom	Montant en €
ES0116920333/CATALANA OCC	-816 602.87
FR0000031577/VIRBAC SA	-574 823.46
GB00BDCPN049/COCA-COLA EUROPA	-564 361.92
NL0011585146/FERRARI NV	-553 209.24
FR0014003TT8/DASSAULT SYSTEME	-452 479.16
DE0007010803/RATIONAL AG	-392 054.03
CH0002432174/BUCHER INDUS-REG	-347 832.66
FR0000121014/LVMH MOET HENNE	-341 812.28
FR0000074148/ASSYTEM BRIME	-318 258.79
DE0007231328/SIXT	-284 480.09
FR001400T0D6/CANAL+ SADIR	-249 018.04
FR0000120321/L'OREAL	-217 389.32

# UFF DYNASTIES FAMILIALES (Part M)



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers 17 critères dont :

Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
Social	Emissions de déchets et déchets dangereux
	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
Gouvernance	Pourcentage de femmes dirigeantes
	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
Gouvernance	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
Gouvernance	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

## INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

## APPROCHE ESG : Approche Best In Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

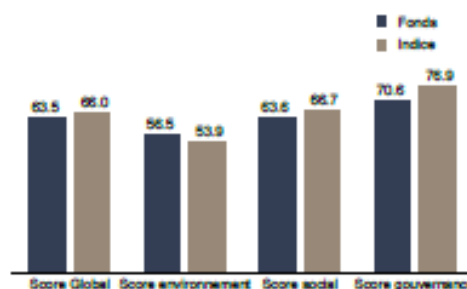
## INDICE DE REFERENCE

1/3 EXULCNE INDEX + 1/3 EXUMCNE INDEX + 1/3 EXUSCNE INDEX

## Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	63.5	95.84%
Indice	66.0	98.88%

## Score global et critères



## Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids	Score ESG
Roche Holding Ag	3.79%	82
Bankinter Sa	2.04%	77
Beiersdorf Ag	1.16%	76
Pemod Ricard Sa	1.99%	75
Lifco Ab-B Shs	3.92%	72
Hermès International	2.93%	71
Saab Ab-B	2.70%	71
Ampflon Spa	2.53%	71
Wavestone	2.84%	70
Jeronimo Martins Sa	1.59%	70
Total	25.50%	

## Exemple de critères d'indicateurs d'Impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	36.80%	85.87%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	20.13%	95.84%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	56.63%	95.84%

## Couverture par un score ESG

**Score ESG Global :** Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet de déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

**Score Environnement :** Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Social :** Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Gouvernance :** Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

## Intensité carbone

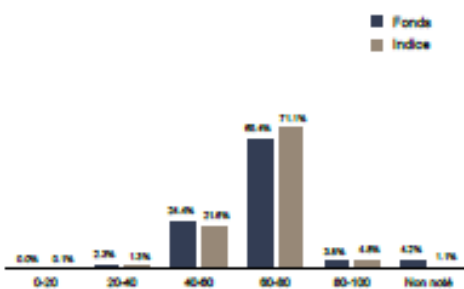
Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

## Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenu)

30/06/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	545	1624	-1079

## Répartition par score ESG



## Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Buzzi Unicem Spa	1.45%	6119
Solvay Sa	1.50%	4136
Galp Energia Sgps Sa	2.83%	2162
De'Longhi Spa	1.30%	1932
Soi Spa	2.37%	1655
Vidrala Sa	2.02%	1251
Credito Emiliano Spa	2.06%	1116
Jeronimo Martins Sa	1.59%	1002
Schindler Holding-Pa	2.44%	993
Bayerische Motoren W	1.20%	954
Total	18.76%	

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers, il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DVC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **UFF DYNASTIES FAMILIALES**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régi par le livre II du Code monétaire et financier*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le **30 JUIN 2025**

## Aux porteurs de parts,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF DYNASTIES FAMILIALES** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note A2 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par le fonds, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

#### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### 5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

#### 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le    octobre 2025

**RSM PARIS**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. BÉNARD'.

**Nicolas BÉNARD**

Associé

Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>48 790 976,80</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	48 790 976,80
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>0,00</b>
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>48 790 976,80</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>69 594,20</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>852 120,30</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>921 714,50</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>49 712 691,30</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	47 117 443,91
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	2 291 650,98
<b>Capitaux propres I</b>	<b>49 409 094,89</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>49 409 094,89</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	49 797,30
Concours bancaires	253 799,11
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>303 596,41</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>49 712 691,30</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	1 035 412,58
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	25 110,50
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>1 060 523,08</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-11 320,31
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-11 320,31</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 049 202,77</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-421 560,15
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-421 560,15</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>627 642,62</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>25 904,10</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>653 546,72</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	-28 884,83
Frais de transactions externes et frais de cession	-158 190,47
Frais de recherche	-956,87
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>-188 032,17</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-132 395,95</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>-320 428,12</b>

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 776 792,47
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-4 087,26
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>1 772 705,21</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>185 827,17</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>1 958 532,38</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>2 291 650,98</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de surperformer l'indice composite (33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR ® + 33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Mid Cap Net Return Index EUR ® + 33,34% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return Index EUR ® ) par le biais d'un portefeuille investi en actions de sociétés européennes, de toutes tailles de capitalisations, ayant principalement un actionnariat familial ou entrepreneurial. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité Sociale et Sociétale, et de respect de l'Environnement.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	28/06/2024	30/06/2025
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>23 184 515,25</b>	<b>49 409 094,89</b>
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES A en EUR</b>		
Actif net	9 954 762,26	29 989 891,12
Nombre de titres	8 530,4612	24 649,0446
Valeur liquidative unitaire	1 166,96	1 216,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,64	-7,94
Capitalisation unitaire sur revenu	2,86	9,17
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES CT en EUR</b>		
Actif net	0,00	91 396,11
Nombre de titres	0,00	928,7786
Valeur liquidative unitaire	0,00	98,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,17
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	1,00
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES M en EUR</b>		
Actif net	13 229 752,99	19 327 807,66
Nombre de titres	11 835,0000	16 335,0000
Valeur liquidative unitaire	1 117,84	1 183,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,33	-7,63
Capitalisation unitaire sur revenu	22,73	26,10

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (*courtage, impôts de bourse etc.*) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue par le dépositaire.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs qui sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- les coûts/frais opérationnels directs et indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPC (des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	Part M : 0,30% TTC maximum Part A : 1,80% TTC Maximum Part CT : 1,80% TTC Maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Prestataires percevant des commissions de mouvement  100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 10 euros à 150 euros HT selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
Commission de surperformance	Actif net	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence : 33,33% Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR @ + 33,33% Bloomberg Europe DM ex-UK Mid Cap Net Return Index EUR @ + 33,34% Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return Index EUR @

(1) L'OPC pouvant être investi jusqu'à 5% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

\*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

(\*\*) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

**ESES** : France, Belgique, Pays-Bas.

**Zone Groupe 1** : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovaquie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

**Zone Groupe 2** : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovaquie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

**Zone Groupe 3** : Mexique, Russie, République Tchèque.

**Zone Groupe 4** : Qatar.

## Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, (période d'observation) selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPC.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des parts M, A et CT avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des parts M, A et CT par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

L'exercice comptable s'étend sur une période de 12 mois courant du 1<sup>er</sup> juillet N-1 au 30 juin N de chaque année (à l'exception du 1<sup>er</sup> exercice comptable qui sera clos au 30 juin 2024).

À compter de l'ouverture de l'exercice, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part UFF DYNASTIES FAMILIALES CT	Capitalisation	Capitalisation
Part UFF DYNASTIES FAMILIALES A	Capitalisation	Capitalisation
Part UFF DYNASTIES FAMILIALES M	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>23 184 515,25</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	24 693 026,40
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-680 762,42
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	627 642,62
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-188 032,17
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 772 705,21
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>49 409 094,89</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	16 690,5834	19 681 043,58
Parts rachetées durant l'exercice	-572,0000	-680 762,42
Solde net des souscriptions/rachats	16 118,5834	19 000 281,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24 649,0446	
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES CT</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	928,7786	87 947,82
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	928,7786	87 947,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	928,7786	
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES M</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	4 500,0000	4 924 035,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	4 500,0000	4 924 035,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 335,0000	

### B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES A</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES CT</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES M</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
UFF DYNASTIES FAMILIALES A FR001400H5M0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	29 989 891,12	24 649,0446	1 216,67
UFF DYNASTIES FAMILIALES CT FR001400UV45	Capitalisation	Capitalisation	EUR	91 396,11	928,7786	98,40
UFF DYNASTIES FAMILIALES M FR001400FMX5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 327 807,66	16 335,0000	1 183,21

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ITALIE +/-	FRANCE +/-	SUEDE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	48 790,98	9 476,35	8 087,20	7 725,96	6 654,58	5 149,68
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>48 790,98</b>					

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	852,12	0,00	0,00	0,00	852,12
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-253,80	0,00	0,00	0,00	-253,80
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>598,32</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	852,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-253,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>598,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	SEK	CHF	DKK	USD	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	7 725,95	3 039,94	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	240,19	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-222,54	-30,65	0,00	-0,61	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>7 503,41</b>	<b>3 009,29</b>	<b>240,19</b>	<b>-0,61</b>	<b>0,00</b>

### C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
<b>Créances</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	69 594,20
<b>Total des créances</b>		<b>69 594,20</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	49 788,32
	Frais de gestion variable	8,98
<b>Total des dettes</b>		<b>49 797,30</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>19 796,90</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	366 613,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES CT</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	367,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES M</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	54 579,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>653 546,72</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>653 546,72</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>653 546,72</b>

### Part UFF DYNASTIES FAMILIALES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>226 217,65</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>226 217,65</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>226 217,65</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	226 217,65
<b>Total</b>	<b>226 217,65</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**Part UFF DYNASTIES FAMILIALES CT**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>930,94</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>930,94</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>930,94</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	930,94
<b>Total</b>	<b>930,94</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**Part UFF DYNASTIES FAMILIALES M**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>426 398,13</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>426 398,13</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>426 398,13</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	426 398,13
<b>Total</b>	<b>426 398,13</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-320 428,12</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-320 428,12</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-320 428,12</b>

### Part UFF DYNASTIES FAMILIALES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-195 938,11</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-195 938,11</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-195 938,11</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-195 938,11
<b>Total</b>	<b>-195 938,11</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Part UFF DYNASTIES FAMILIALES CT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>163,43</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>163,43</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>163,43</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	163,43
<b>Total</b>	<b>163,43</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

**Part UFF DYNASTIES FAMILIALES M**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-124 653,44</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-124 653,44</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-124 653,44</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-124 653,44
<b>Total</b>	<b>-124 653,44</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>48 790 976,80</b>	<b>98,75</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>48 790 976,80</b>	<b>98,75</b>
<b>Assurance</b>			<b>981 825,00</b>	<b>1,99</b>
GENERALI	EUR	32 500	981 825,00	1,99
<b>Automobiles</b>			<b>586 173,28</b>	<b>1,19</b>
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	7 768	586 173,28	1,19
<b>Banques commerciales</b>			<b>3 271 609,00</b>	<b>6,62</b>
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	86 950	1 271 209,00	2,57
BANKINTER SA	EUR	90 000	997 200,00	2,02
CREDITO EMILIANO SPA	EUR	80 000	1 003 200,00	2,03
<b>Biens de consommation durables</b>			<b>636 405,00</b>	<b>1,29</b>
DE'LONGHI SPA	EUR	22 330	636 405,00	1,29
<b>Boissons</b>			<b>1 745 076,64</b>	<b>3,53</b>
HEINEKEN NV	EUR	10 432	772 176,64	1,56
PERNOD RICARD SA	EUR	11 500	972 900,00	1,97
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>2 145 770,40</b>	<b>4,34</b>
ACCIONA SA	EUR	14 043	2 145 770,40	4,34
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>3 179 318,04</b>	<b>6,43</b>
JERONIMO MARTINS	EUR	36 189	777 339,72	1,57
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	EUR	8 978	491 545,50	0,99
LIFCO AB-B SHS	SEK	55 832	1 910 432,82	3,87
<b>Distribution spécialisée</b>			<b>530 160,00</b>	<b>1,07</b>
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	12 000	530 160,00	1,07
<b>Divertissement</b>			<b>1 133 682,40</b>	<b>2,29</b>
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	EUR	10 756	1 133 682,40	2,29
<b>Emballage et conditionnement</b>			<b>985 000,00</b>	<b>1,99</b>
VIDRALA SA	EUR	10 000	985 000,00	1,99
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>870 081,68</b>	<b>1,76</b>
HEXAGON AB-B SHS	SEK	102 289	870 081,68	1,76
<b>Equipements et produits de loisirs</b>			<b>730 200,00</b>	<b>1,48</b>
TECHNOGYM SPA	EUR	60 000	730 200,00	1,48
<b>FPI résidentielles</b>			<b>991 962,40</b>	<b>2,01</b>
ALTAREA	EUR	9 802	991 962,40	2,01
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>1 322 461,36</b>	<b>2,68</b>
CTP NV	EUR	74 129	1 322 461,36	2,68
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>1 112 749,20</b>	<b>2,25</b>
DO & CO AG	EUR	6 141	1 112 749,20	2,25
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>1 319 701,52</b>	<b>2,67</b>
SAAB AB-B	SEK	27 983	1 319 701,52	2,67

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Logiciels</b>			<b>2 951 948,50</b>	<b>5,97</b>
CEMBRE SPA	EUR	17 881	1 013 852,70	2,05
ID LOGISTICS GROUP	EUR	2 435	1 003 220,00	2,03
INNOSCRIPTA SE	EUR	9 293	934 875,80	1,89
<b>Machines</b>			<b>1 936 858,44</b>	<b>3,92</b>
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	25 000	746 250,00	1,51
SCHINDLER HOLDING-PART CERT	CHF	3 771	1 190 608,44	2,41
<b>Matériaux de construction</b>			<b>705 900,00</b>	<b>1,43</b>
BUZZI SPA	EUR	15 000	705 900,00	1,43
<b>Media</b>			<b>1 093 500,00</b>	<b>2,21</b>
HAVAS BV	EUR	750 000	1 093 500,00	2,21
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>1 381 790,79</b>	<b>2,80</b>
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	88 747	1 381 790,79	2,80
<b>Produits chimiques</b>			<b>1 887 900,00</b>	<b>3,82</b>
SOL SPA	EUR	24 000	1 154 400,00	2,34
SOLVAY	EUR	25 000	733 500,00	1,48
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>1 663 204,40</b>	<b>3,37</b>
BEIERSDORF AG	EUR	5 306	565 619,60	1,14
INTERPARFUMS SA	EUR	33 240	1 097 584,80	2,23
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>3 280 869,27</b>	<b>6,64</b>
MERCK KGAA	EUR	13 014	1 431 540,00	2,90
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	6 687	1 849 329,27	3,74
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>5 660 359,47</b>	<b>11,46</b>
EXOR NV	EUR	19 000	1 626 400,00	3,29
FERROVIAL SE	EUR	40 655	1 840 045,30	3,72
INVESTOR AB-B SHS	SEK	87 735	2 193 914,17	4,45
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>2 593 854,60</b>	<b>5,25</b>
ALTEN SA	EUR	16 196	1 205 792,20	2,44
WAVESTONE	EUR	23 447	1 388 062,40	2,81
<b>Sociétés commerciales et de distribution</b>			<b>1 431 827,45</b>	<b>2,90</b>
INDUTRADE AB	SEK	62 038	1 431 827,45	2,90
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>1 233 108,96</b>	<b>2,50</b>
AMPLIFON SPA	EUR	61 872	1 233 108,96	2,50
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>1 427 679,00</b>	<b>2,89</b>
HERMES INTERNATIONAL	EUR	621	1 427 679,00	2,89
<b>Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FPI résidentielles</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ALTAREA COGEDIM RTS 24-06-25	EUR	9 802	0,00	0,00
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
FERROVIAL SE RTS 31-12-99	EUR	40 655	0,00	0,00
<b>Total</b>			<b>48 790 976,80</b>	<b>98,75</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

#### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	48 790 976,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	921 714,50
Autres passifs (-)	-303 596,41
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>49 409 094,89</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF DYNASTIES FAMILIALES A	EUR	24 649,0446	1 216,67
Part UFF DYNASTIES FAMILIALES CT	EUR	928,7786	98,40
Part UFF DYNASTIES FAMILIALES M	EUR	16 335,0000	1 183,21

# UFF DYNASTIES FAMILIALES

**COMPTES ANNUELS**

**28/06/2024**

## BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>22 045 522,30</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>22 045 522,30</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	22 045 522,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>298 703,99</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	298 703,99
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 292 352,85</b>
Liquidités	1 292 352,85
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>23 636 579,14</b>

**BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR**

	<b>28/06/2024</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	22 865 285,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	25 668,83
Résultat de l'exercice (a,b)	293 560,96
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>23 184 515,25</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instrument financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>DETTES</b>	<b>213 565,33</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	213 565,33
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>238 498,56</b>
Concours bancaires courants	238 498,56
Emprunts	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>23 636 579,14</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	60 576,59
Produits sur actions et valeurs assimilées	396 469,79
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>457 046,38</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	71 443,75
Autres charges financières	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>71 443,75</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>385 602,63</b>
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	91 972,04
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>293 630,59</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-69,63
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>293 560,96</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 28 juin 2024 a une durée exceptionnelle de 13 mois et 30 jours.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR001400H5M0 - Part UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A : Taux de frais maximum de 1,80% TTC

FR001400FMX5 - Part UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A	Capitalisation	Capitalisation
Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	<b>28/06/2024</b>
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	24 968 531,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 233 062,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	432 865,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-263 388,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	-93 781,35
Différences de change	-19 806,52
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 099 527,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 099 527,26
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	293 630,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>23 184 515,25</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 292 352,85	5,57
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 498,56	1,03
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 292 352,85	5,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	238 498,56	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 373 998,04	10,24	906 003,84	3,91	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	236 468,65	1,02	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	208 931,70	0,90	28 945,09	0,12	0,00	0,00	621,77	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	292 429,02
	Coupons et dividendes en espèces	6 274,97
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>298 703,99</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	197 524,53
	Frais de gestion fixe	16 031,82
	Frais de gestion variable	8,98
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>213 565,33</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>85 138,66</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	8 578,4612	9 711 578,19
Parts rachetées durant l'exercice	-48,0000	-58 051,68
Solde net des souscriptions/rachats	8 530,4612	9 653 526,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 530,4612	
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	14 985,0000	15 256 952,95
Parts rachetées durant l'exercice	-3 150,0000	-3 175 011,00
Solde net des souscriptions/rachats	11 835,0000	12 081 941,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 835,0000	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
<b>Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	55 188,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	8,98
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	36 774,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	293 560,96
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>293 560,96</b>

	28/06/2024
<b>Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	24 455,54
<b>Total</b>	<b>24 455,54</b>

	28/06/2024
<b>Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	269 105,42
<b>Total</b>	<b>269 105,42</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	28/06/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	25 668,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>25 668,83</b>

	28/06/2024
<b>Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	65 176,14
<b>Total</b>	<b>65 176,14</b>

	28/06/2024
<b>Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-39 507,31
<b>Total</b>	<b>-39 507,31</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>23 184 515,25</b>
<b>Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A en EUR</b>	
Actif net	9 954 762,26
Nombre de titres	8 530,4612
Valeur liquidative unitaire	1 166,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,64
Capitalisation unitaire sur résultat	2,86
<b>Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M en EUR</b>	
Actif net	13 229 752,99
Nombre de titres	11 835,0000
Valeur liquidative unitaire	1 117,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,33
Capitalisation unitaire sur résultat	22,73

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BEIERSDORF AG	EUR	2 900	395 995,00	1,71
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	3 132	276 806,16	1,19
CTS EVENTIM AG	EUR	6 597	513 906,30	2,22
MERCK KGA	EUR	4 921	761 524,75	3,29
RATIONAL AG	EUR	608	472 720,00	2,04
SIXT AG	EUR	4 051	268 378,75	1,15
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>2 689 330,96</b>	<b>11,60</b>
<b>AUTRICHE</b>				
DO CO RESTAURANTS	EUR	3 031	503 146,00	2,17
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>503 146,00</b>	<b>2,17</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ACCIONA S.A.	EUR	8 300	915 490,00	3,95
BANKINTER SA	EUR	68 670	523 677,42	2,26
GRUPO CATALANA OCCIDENTE	EUR	14 377	543 450,60	2,34
INDITEX	EUR	8 213	380 754,68	1,65
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI SA	EUR	5 715	500 348,25	2,16
VIDRALA S.A.	EUR	4 578	481 605,60	2,07
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>3 345 326,55</b>	<b>14,43</b>
<b>FRANCE</b>				
ALTEN SA	EUR	4 868	498 970,00	2,15
ASSYTEM BRIME	EUR	6 613	350 489,00	1,51
DASSAULT SYST.	EUR	13 582	479 444,60	2,07
HERMES INTERNATIONAL	EUR	333	712 620,00	3,08
ID LOGISTICS GROUP	EUR	1 221	429 181,50	1,85
L'OREAL	EUR	573	234 958,65	1,01
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	995	710 032,00	3,06
VIRBAC SA	EUR	1 510	493 015,00	2,13
VIVENDI	EUR	49 213	480 122,03	2,07
WAVESTONE	EUR	6 825	349 440,00	1,51
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>4 738 272,78</b>	<b>20,44</b>
<b>ITALIE</b>				
AMPLIFON	EUR	15 350	510 234,00	2,20
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	43 491	448 392,21	1,93
BUZZI UNICEM ORD.	EUR	10 121	380 347,18	1,64
CEMBRE S.P.A.	EUR	5 293	204 045,15	0,88
CREDITO EMILIANO SPA	EUR	73 978	687 995,40	2,97
DANIELI C.EPAR.NCV	EUR	8 360	222 794,00	0,96
DE LONGHI SPA	EUR	11 172	326 222,40	1,41
DIR AMPLIFON	EUR	13 350	0,00	0,00
FERRARI NV	EUR	1 348	513 183,60	2,22
SOL SPA	EUR	22 890	757 659,00	3,27
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>4 050 872,94</b>	<b>17,48</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
CTP NV	EUR	42 248	672 588,16	2,90

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	26 733	969 338,58	4,18
HEINEKEN	EUR	3 895	351 718,50	1,52
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 993 645,24</b>	<b>8,60</b>
<b>PORTUGAL</b>				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	32 000	631 040,00	2,72
JERONIMO MARTINS	EUR	17 675	322 568,75	1,39
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>953 608,75</b>	<b>4,11</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	EUR	7 183	491 317,20	2,11
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>491 317,20</b>	<b>2,11</b>
<b>SUEDE</b>				
INDUTRADE AB	SEK	31 032	742 580,72	3,20
INVESTOR AB-B SHS	SEK	34 963	893 943,84	3,86
LIFCO AB-B SHS	SEK	28 764	737 473,48	3,18
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>2 373 998,04</b>	<b>10,24</b>
<b>SUISSE</b>				
BUCHER INDUSTRIES NOM	CHF	945	355 215,20	1,53
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 126	550 788,64	2,38
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>906 003,84</b>	<b>3,91</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>22 045 522,30</b>	<b>95,09</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>22 045 522,30</b>	<b>95,09</b>
<b>Créances</b>			<b>298 703,99</b>	<b>1,29</b>
<b>Dettes</b>			<b>-213 565,33</b>	<b>-0,93</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 053 854,29</b>	<b>4,55</b>
<b>Actif net</b>			<b>23 184 515,25</b>	<b>100,00</b>

Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	EUR	11 835,0000	1 117,84
Parts UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS A	EUR	8 530,4612	1 166,96

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

**Dénomination du produit: UFF DYNASTIES FAMILIALES  
Identifiant d'entité juridique : 9695007FX5H4EKKWTS76**

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?**



**Oui**



**Non**



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_\_%



dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_\_%



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_\_% d'investissements durables.



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

UFF DYNASTIES FAMILIALES (ci-après le « Fonds ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui ont de bonnes

pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

L'OPCVM, éligible au PEA, est spécialisé dans la gestion d'actions de sociétés européennes et a été investi au minimum à 75% en titres éligibles.

Parmi les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG, peuvent être cités pour exemple :

- **Environnement** : émission de gaz à effet de serre scope 1, 2 et 3, volumes des déchets produits, volumes d'eau consommée, mix d'énergie renouvelable.
- **Social** : parité hommes/femmes dans le comité exécutif, nombre d'heures de formation et taux de rotation des employés.
- **Gouvernance** : parité hommes/femmes dans le conseil d'administration, pourcentage d'administrateurs indépendants, suivi quantitatif de l'écart de rémunération

L'indicateur de référence composite (33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR ® + 33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Mid Cap Net Return Index EUR ® + 33,34% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return Index EUR ®) a été utilisé pour des objectifs de mesure de performance financière. Cet indicateur a été choisi indépendamment des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.

### ● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au 30 juin 2025, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- Le score ESG, issu de la notation développée en interne par Myria Asset Management au niveau du portefeuille, a atteint la note de 63,5 sur 100.
- Le pourcentage d'entreprises les moins performantes en ESG exclues selon l'approche Best-in-Class (i.e. 20% de chaque secteur de l'univers d'investissement).

De plus, les indicateurs ESG suivant correspondant aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance promue ont été particulièrement suivis.

Des exemples de critères permettant d'évaluer leurs performances respectives au 30 juin 2025 sont :

- L'intensité carbone représente 545 tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires.
- La part des énergies renouvelables consommées par les sociétés composant le portefeuille atteint 36,8% (pour une couverture de 85,9%)

- Le pourcentage moyen de femmes cadres atteint 20,1% (pour une couverture de 95,8%)
- La part de membres indépendants au conseil d'administration atteint 56,6% (pour une couverture de 95,8%)

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds et à son annexe.

Il n'y a eu pas de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 28 juin 2024 et le 30 juin 2025.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.



**Les principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG Méthodologie développée en interne	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement et de Vote (ISS)
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement				
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X	X	X
2. Empreinte carbone				X
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X		X
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X	
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X			
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité			X	
8. Rejets dans l'eau	X		X	
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X	
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption				

10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE			X	
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales			X	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	X		X	
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X		X	
14. Exposition à des armes controversées		X		
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales				
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption		X	X	

De ce fait, le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans le compartiment et ses limites, mais également sur la politique d'exercice des droits de vote et d'engagement actionnarial, l'investisseur est invité à se référer au site internet : <https://www.myria-am.com/mentions-reglementaires/>



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements qui constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
INVESTOR AB	FINANCE	4,44%	SUÈDE
ACCIONA SA	SERVICES AUX COLLECTIVITÉS	4,34%	ESPAGNE
LIFCO AB	INDUSTRIE	3,87%	SUÈDE
ROCHE HOLDING AG	SOINS DE SANTÉ	3,74%	SUISSE
FERROVIAL SE	INDUSTRIE	3,72%	ESPAGNE
EXOR NV	FINANCE	3,29%	ITALIE
INDUTRADE	INDUSTRIE	2,90%	SUÈDE
HERMES INTERNATIONAL	CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	2,89%	FRANCE
GALP ENERGIA SGPS SA	ÉNERGIE	2,80%	PORTUGAL

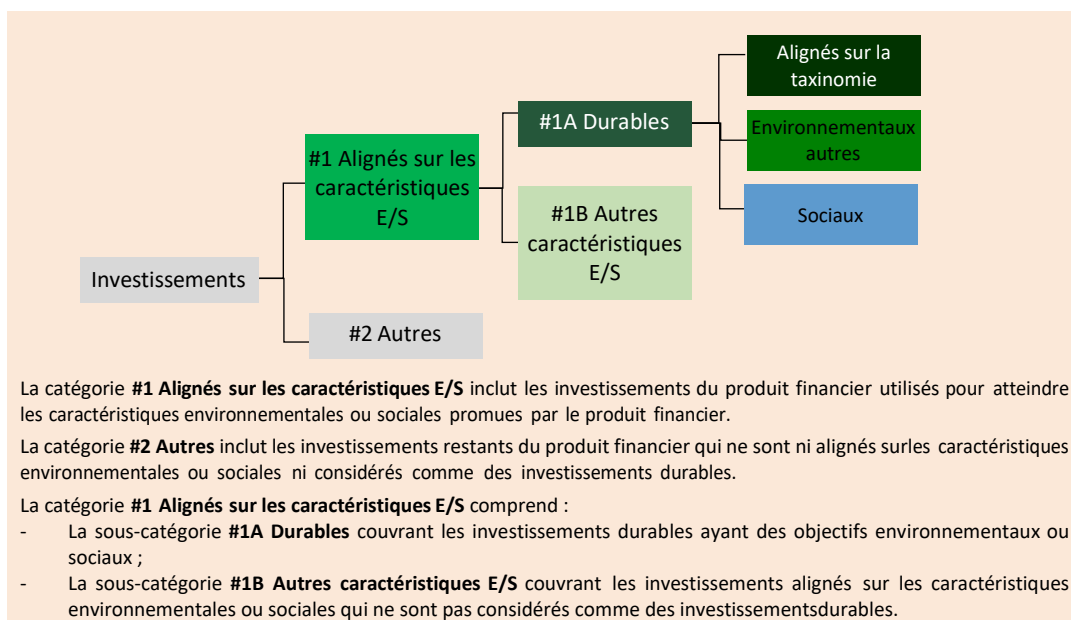
MERCK KGaA	SOINS DE SANTÉ	2,97%	ALLEMAGNE
CTP NV	IMMOBILIER	2,90%	PAYS-BAS
WAVESTONE	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	2,72%	FRANCE
BANCA MEDIOLANUM SPA	FINANCE	2,38%	ITALIE
ALTEN SA	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	2,34%	FRANCE
AMPLIFON SPA	SOINS DE SANTÉ	2,26%	ITALIE



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



- **Au 30 juin 2025, le fonds a 94,65%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion de caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés sur les caractéristiques E/S**)
- Le fonds a 5,35% de son actif net appartenant à la poche **#2 Autres**. Celle-ci est constituée de :
  - 1,25% de liquidités
  - 0% de dérivés
  - 4,10% de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG. En effet, le Fonds peut investir dans de telles valeurs dans la limite de 10% des valeurs investies. Ce pourcentage maximal a donc été respecté
  - 0% de parts ou actions d'OPC ne garantissant pas nécessairement la mise en œuvre d'une gestion de type ISR. Le Fonds pouvait être investi dans de telles valeurs dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds. Ce pourcentage maximal a donc été respecté

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 30 juin 2025, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

SECTEURS	POIDS
Industrie	21,9%
Finance	16,3%
Soins de santé	10,1%
Consommation discrétionnaire	9,4%
Technologies de l'information	8,9%
Consommation de base	8,5%
Matériaux	7,2%
Immobilier	4,7%
Services de communication	4,5%
Services aux collectivités	4,3%
Énergie	2,8%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

Le Fonds n'a pas d'investissements durables avec un objectif environnemental. Par ailleurs, le Fonds ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie ». En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

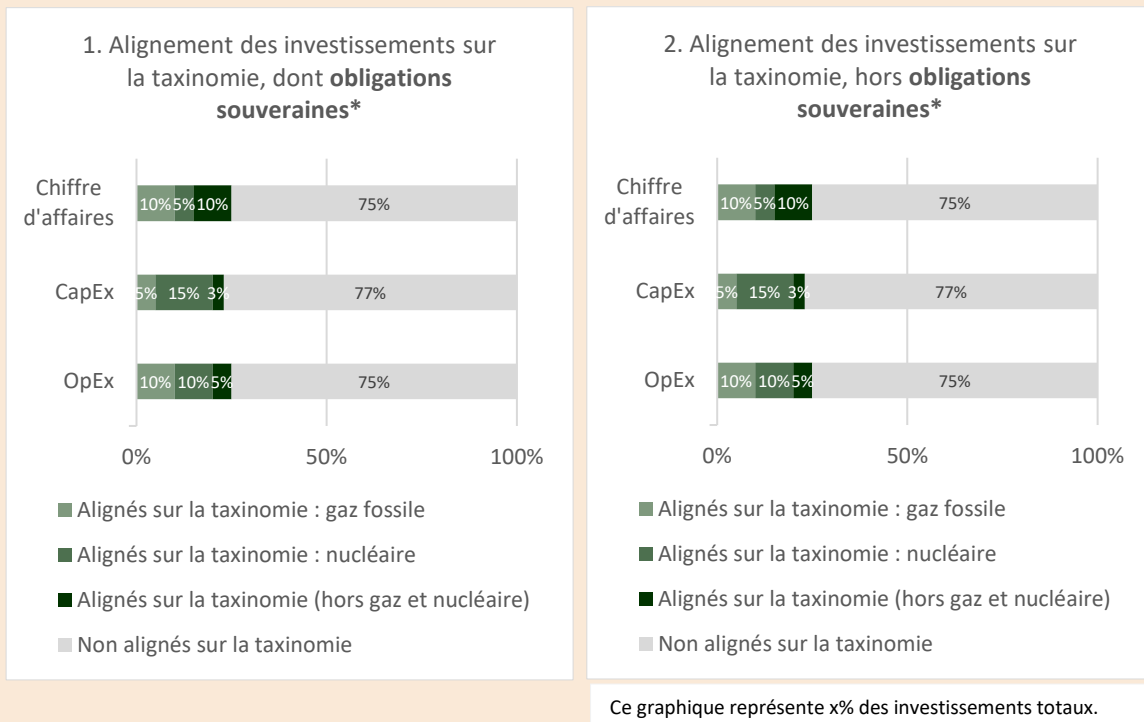
Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



**\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines**

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Fonds n'a pas d'investissements durables avec un objectif environnemental. Par ailleurs, il n'y a aucune part minimale d'investissements dans les activités transitoires et habilitantes sur laquelle le Fonds s'engage.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non applicable.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Non applicable



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementale et/ou sociale au cours de la période sont les suivantes :

1. Un suivi des performances environnementales et sociales est assuré à travers le suivi de la performance ESG émetteurs du portefeuille. Ce suivi se matérialise par une note ESG mise à jour via un processus de notation trimestrielle. Les 20% des émetteurs les moins performants de chaque secteur sur cette note sont éliminés. Les données sous-jacentes sont mises à jour a minima tous les 18 mois par les fournisseurs de données.
2. Un suivi régulier des controverses sociales, environnement et de gouvernance liées aux émetteurs.
3. Des politiques d'exclusions sectorielles (tabac, pétrole et gaz, charbon thermique, armes controversées) et normatives (Pacte mondial).



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable